



héritage notre père qui ne nous a pas reconnu à la naissance?

Par **julio17**, le **05/06/2019** à **19:50**

bonjour, notre père est décédé il y a 6 mois. je porte le nom de ma mère puisqu'a la naissance il m'a pas reconnu. il m'a toujours élever avec ma mère. ma grand mère (la mère de mon père) lors de son décès a immédiatement saisi un notaire pour récupérer toutes ses biens jusqu'aux chaussettes (je n'exagère pas). pas moyen de discuter. Comment puis-je faire pour contesté l'acte de sucession et avoir quelques choses? j'ai toujours été proche de mon père ...

Par **amajuris**, le **05/06/2019** à **20:09**

bonjour,

si vous étiez proche de votre père, il aurait pu vous reconnaître de son vivant, ce qui aurait évité ce qui vous arrive aujourd'hui.

comme il n'est possible de faire une reconnaissance post mortem, n'étant pas juridiquement son fils, vous ne pouvez pas prétendre à sa succession.

salutations

Par **ravenhs**, le **05/06/2019** à **20:39**

Bonjour Julio17,

Pour prétendre à la succession il faut avoir la qualité d'héritier.

Pour être héritier il faut que votre lien de filiation paternel soit reconnu.

Il y a plusieurs manières d'établir une filiation : la reconnaissance (ici ce n'est pas possible car votre père est mort), un acte de notoriété établissant la possession d'état (article 317 du code civil, possible même avec le parent décédé), une action en recherche de paternité (article 328 du code civil, possible même si le parent est mort).

Après, chacune de ces deux solutions nécessitent de remplir des conditions précises et je ne peut être plus précis compte tenu du peu d'informations que vous donnez.

En tout état de cause, il ne faut pas que vous ayez de filiation paternelle déjà établi à l'égard d'un autre homme.

Vous pouvez voir un Notaire dans un premier temps pour voir si vous remplissez les conditions requise pour un acte de notoriété fondé sur la possession d'état, et dans la négative, consulter un avocat pour une action en recherche de paternité (compétence TGI avocat obligatoire).

Bon courage